

Compte-rendu

Comité de Programmation

Vendredi 19 septembre • Signes



LEADER

en Provence Verte Verdon Sainte-Baume



Ordre du jour

du vendredi 19 septembre 2025 • Signes

1. Point d'actualité du programme

- Point administratif et budgétaire
- Avancement des premiers projets soutenus

2. Programmation de l'enveloppe Animation-Fonctionnement 2024 du Groupe d'Action Locale

- Vote du montant de l'enveloppe après instruction de notre demande par la Région

3. Lancement de l'Appel à Projets n°2

- Proposition de calendrier – Choix des Fiches-actions concernées et du montant

4. Retour sur 3 projets accompagnés par LEADER (dans le cadre de l'AAP1)

- Le **Take Over Festival** organisé par l'association **Eventail Event** à Pourrières
- **La cantine associative et ses animation socio-culturelles** par l'association **L'Entretoise** à Barjols
- Le **Dino Fox Muséo** par l'association **Phylogenia** à Fox-Amphoux.

5. Vidéo de valorisation des projets soutenus par LEADER (programmation 2014/2022)

PARTICIPANTS

Prénom NOM	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Participation
COLLÈGE PUBLIC			
Michel GROS	Président SM Provence Verte Verdon et PNR Ste Baume Maire de La Roquebrussanne	Titulaire	X
Franck PERO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Bras	Suppléant	
Jérémy GIULIANO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire du Val	Titulaire	X
Nicole RULLAN	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Correns	Suppléante	
Catherine DELZERS	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Adjointe au Maire de Brignoles	Titulaire	
Serge LOUDES	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Châteauvert	Suppléant	
Romain DEBRAY	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire d'Entrecasteaux	Titulaire	X
Jean-Luc BONNET	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Vins-sur-Caramy	Suppléant	
Eric AUDIBERT	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Montfort-sur-Argens	Titulaire	
David CLERCX	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Camps-la-Source	Suppléant	
Laurent MEAUME	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Adjoint au Maire de Ginasservis	Titulaire	
Christian GHINAMO	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire d'Esparron	Suppléant	X
Catherine VENTURINO GABELLE	Élue Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Barjols	Titulaire	X
Bernard DE BOISGELIN	Élu Syndicat Mixte Provence Verte Verdon Maire de Saint-Martin de Pallières	Suppléant	
Jacques PAUL	Élu PNR de la Sainte-Baume Maire de La Celle	Titulaire	
Marie-Pierre EMERIC	Élue PNR de la Sainte-Baume Conseillère municipale Mairie de Garéoult	Suppléante	X
Carine PAILLARD	Élue PNR de la Sainte-Baume Maire de Plan d'Aups	Titulaire	
Sophie LE METER	Élue PNR de la Sainte-Baume Adjointe au Maire de Saint-Maximin	Suppléante	
Patrice TONARELLI	Élu PNR de la Sainte-Baume Maire de Rougiers	Titulaire	
Jean-Raymond NIOLA	Élu PNR de la Sainte-Baume Élu commune de Pourcieux	Suppléant	
Hélène VERDUYN	Élue PNR de la Sainte-Baume Maire de Signes	Titulaire	X
Robert DELEDDA	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de la Cadière d'Azur	Suppléant	
Christian OLLIVIER	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de Roquevaire	Titulaire	X

Claude FABRE	Élu PNR de la Sainte-Baume Adjoint au Maire de Saint-Zacharie	Suppléant	
--------------	--	-----------	--

Prénom NOM	Intervenant au comité de programmation en qualité de...	Titulaire ou suppléant	Participation
COLLÈGE PRIVE			
Marc BASACCO	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Titulaire	X
Frédéric CORNILLE	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Suppléant	X
Marie-Noëlle VARLET	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Titulaire	X
Yves TRAVERSARI	Conseil de parc du PNR de la Sainte-Baume	Suppléant	X
Emma IHDENE	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Titulaire	
Jean-Jacques BREBAN	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	Suppléant	
Michel MERLY	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Titulaire	
Jean-Marcel GIOFFREDO	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	Suppléant	
Patrick TOCHOU	Chambre d'Agriculture du Var	Titulaire	
Claude ROSSIGNOL	Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	Suppléant	
Florent VICAIRE	Les Jardins de Carrawam	Titulaire	X
Christian BRAYER	Lycée d'Enseignement Agricole Privé Provence Verte	Suppléant	X
Karine VICIANA	Maison Régionale de l'Eau	Titulaire	
Michel DE BOISGELIN	Les amis du jardin de Saint-Martin – Cathédrale souterraine	Suppléant	X
Pierre DE RIBEROLLES	Association Provence Verte Solidarités UDV	Titulaire	
Servanne DECHAUX	Fédération départementale Familles rurales du Var	Suppléante	X
Anne-Pauline CHIGNAC	Green Concept Environnement	Titulaire	X
Mélissa ABES	Observatoire Astronomique itinérant Stellarius	Suppléante	X
Sophie JOANNET	Association VEGA	Titulaire	X
François FIL	Accorderie Provence Verte	Suppléant	
Mikaël SCHNEIDER	Association Ecoscience Provence	Titulaire	X
Pascal MAYOL	Conseil environnement indépendant	Suppléant	X
Karine BOULOT	Collectif NOUS	Titulaire	
Christophe DELPUECH	La Courtoise Ressourcerie	Suppléant	
Christophe LEVEQUE	Collaborative Energy	Titulaire	X
Olivier COLOMBANO	Association Les vins de Bandol	Suppléante	X

Techniciens et Partenaires		
Prénom NOM	Présent(e) à la réunion en tant que...	Participation
Emmanuelle LASSEE	Directrice du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon	X
Frédéric FAISSOLLE	Directeur du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume	X
Georges BOTELLA	Elu Conseil Régional SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Fabienne EVANS	Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux – Conseil Régional SUD PACA	X
Guillaume RIVEL	Responsable Fonds Social Européen - Service Europe - Conseil départemental du Var	
Carole FRULIO	Chargée de mission FSE - Service Europe - Conseil départemental du Var	
Sophie DUBUS	Responsable du Pôle Europe - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	
Laura MORISI-GUIRAL	Chargée de mission Europe - Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	

nouveau support et un dépôt possible des dossiers de demandes de subvention de l'AAP2 est annoncé pour mars 2026.

❖ **Un point budgétaire suite à l'instruction des projets de l'AAP1 :**

Les **11 projets de l'AAP1** ayant eu un avis favorable lors des sessions de novembre 2024 totalisent, après instruction, **269 424 € de FEADER** (contre 322 720 € avant instruction : 5 projets ont bénéficié du Bonus Plan Climat & 1 projet relève des investissements productifs (taux d'aide à 65 %)).

Sachant que le budget initial de notre GAL est d'environ **1,5 million € de FEADER** dont une enveloppe « projets » de **1,1 million € de FEADER**, nous avons évoqué un partage à parts égales en 4 appels à projets prévisionnels (1/an entre 2024 et 2027) avec **un montant indicatif de 277 000 € de FEADER / appel**.

Mais en prenant en compte plusieurs facteurs, à savoir :

- ⇒ Le phénomène évoqué plus haut de baisse de dépense FEADER après instruction et attribution du Bonus Plan Climat
- ⇒ La nécessité d'une dynamique de consommation soutenue de l'enveloppe FEADER en début de programmation afin notamment de permettre la réutilisation de fonds dans le cadre d'abandons et de sous-réalisations de projets
- ⇒ La stratégie d'un rythme de consommation accentué en début de programmation afin de permettre une potentielle candidature à des réabondements d'enveloppe

Et sachant que le budget restant sur l'enveloppe « projets » est de **840 000 € de FEADER** (1,1 million € - 269 000 € accordés lors de l'AAP 1).

Nous proposons un lancement d'AAP2 avec une enveloppe restante divisée en deux (et non en trois), soit 420 000 € de FEADER.

Après échange, les membres du comité de programmation passent au vote pour le lancement d'une deuxième vague d'appels à projets selon les conditions suivantes :

Une ouverture du 22 septembre au 20 novembre, sur les 3 fiches-actions pour un montant de 420 000 € de FEADER.

Le lancement de l'appel à projets n°2 de la programmation 2023-2027 est voté à l'unanimité
(8 membres votants du collège public – 9 membres votants du collège privé)

La date du **jeudi 15 janvier 2026** est également fixée pour le comité de programmation en opportunité, afin de recevoir les porteurs de projets qui auront déposé une fiche projets en réponse à cet appel à projets.

❖ **Programmation de l'enveloppe Animation-Fonctionnement 2024 du Groupe d'Action Locale**

De la même manière que les porteurs de projets, le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon, structure porteuse qui emploie l'équipe technique, procède chaque année à l'envoi d'une demande de subvention auprès de la Région, qui finance par remboursement l'animation et le fonctionnement du Groupe d'Action Locale.

La spécificité de l'année 2024 est qu'elle aura été financée par les deux programmations, l'équipe technique ayant partagé son temps de travail sur la clôture de la programmation 2014-2022 avec notamment le paiement des derniers dossiers, et la programmation 2023-2027 avec le lancement des premiers appels à projets. L'enveloppe présentée ici pour programmation correspond à la part prise en charge par le budget 2023-2027.

Une fois notre demande instruite par les équipes de notre autorité de gestion, le comité de programmation doit procéder au vote pour sa programmation, c'est-à-dire son inscription dans notre budget.

POSTES DE DEPENSES	MONTANTS RETENUS
Frais de personnel et coûts indirects	73 271 €
Prestations de service	3 186 €
Frais de déplacement, repas et hébergement	2 000 €
TOTAL	78 457 €

SOURCES DE FINANCEMENT	
Région	15 691 €
FEADER	62 766 €
TOTAL	78 457 €

L'enveloppe d'animation fonctionnement (78 457 €) comprend une part de FEADER de 62 766 €, qui est proposée au vote ce jour pour sa programmation.

La programmation de l'enveloppe Animation-Fonctionnement 2024 du GAL est votée à l'unanimité des membres présents. (8 membres votants du collège public – 9 membres votants du collège privé)

❖ *Témoignages de 3 porteurs de projets accompagnés par LEADER (AAP1)*

L'association **Eventail Event**, vient présenter un bilan de son projet « **Take Over Festival** » organisé en mai dernier à Pourrières.

Un « after movie » reprenant les meilleurs moments du festival est projeté (disponible sur le drive via le lien suivant : https://drive.google.com/file/d/1BICdaVU9xCZhyFDZM_kBOJLNB9o6M-GK/view?usp=drive_link). Puis **Thomas HEUZE** (vice-secrétaire de l'association, responsable de l'accueil public et de l'accueil des partenaires et des artisans) présente un bilan chiffré avec l'évocation des points positifs et négatifs ainsi que des pistes d'amélioration.

Pour rappel, l'évènement, gratuit, s'est déroulé sur 3 jours avec de nombreuses performances artistiques, des concerts mais aussi des arts visuels, des ateliers...

La cible était plutôt les 15-30 ans mais le festival est ouvert à tous et cherche à être intergénérationnel.

L'objectif était fixé à 3 200 personnes, 2 800 personnes sont venues.

L'association a procédé à un sondage assez détaillé afin de mieux connaître le public du festival et identifier des pistes d'amélioration.

Les points forts sont la diversité programme, la gratuité, les valeurs prônées lors de l'évènement... Beaucoup de bénévoles veulent continuer à participer à l'organisation. Il s'agit de personnes locales en grande majorité. Les partenariats avec la mission locale et celui avec l'association « Sound sisters », qui avait déployé un dispositif pour lutter contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels ont été une réussite.

D'autres partenariats avaient été noués pour la restauration avec BioCoop et le Café Germain notamment.

Un bilan positif est tiré concernant les nouveaux partenariats et nouveaux bénévoles, le succès des ateliers, la nourriture bio et locale, la création processus anti-gaspillage, la valorisation d'arts visuels « rares », les nombreuses diffusions sur Radio Ste Baume, la mise en avant d'artistes amateurs, l'augmentation du public.

Par contre, un bilan plus mitigé est fait concernant certaines formes d'arts moins connus qui ont peu fonctionné (caricatures...), de même que les stands d'artisans.

En conclusion l'association pense qu'il conviendra d'augmenter les activités plus typiques des fêtes de village (pétanque...), de chercher à présenter des groupes de musique comprenant plus de femmes, et de fidéliser le public avec des événements au cours de l'année.

Mention est faite du parrainage du projet par un des membres du comité de programmation, comme nous en avons ouvert la possibilité dans notre règlement intérieur 2023-2027. Ainsi Chris LEVEQUE, via Collaborative Energy a suivi l'association dans l'organisation du festival et soutenu l'évènement.

Quelques questions et suggestions sont évoquées :

P. Mayol : quelles ont été les mesures écologiques prises (anti-gaspi) sur le festival ?

- ⇒ Nous avons contacté des associations de solidarité sur le territoire dont l'ASP (Action Solidaire de Proximité) qui ont récupéré nos restes alimentaires exploitables et les ont redistribués aux bénéficiaires le lendemain. Un partenariat plus structuré est en cours de discussion.

F. Vicaire : Vous avez évoqué l'utilisation de produits bio lors de l'évènement. Avez-vous privilégié les producteurs locaux ?

- ⇒ Pour le vin et la bière oui, à travers un partenariat avec la « Bière artisanale de Provence" et la cave coopérative de Pourcieux.

Vous avez d'autres producteurs locaux disponibles pour être partenaires, n'hésitez pas à contacter Agribiovar pour cela.

M. Gros : comment prévoyez-vous d'être à l'équilibre l'année prochaine alors que cette année la subvention LEADER représentait la moitié du coût de l'évènement ?

- ⇒ Nous avons identifié plusieurs pistes : remplacer le Food truck présent cette année par de la vente de l'association, diminuer le nombre de jours du festival en passant à 2 jours au lieu de trois (sachant que le dimanche a eu une fréquentation moindre), ajuster la place du merch (vente de produits dérivés) via une vente en amont. En effet, l'objectif est d'augmenter les recettes.

L'association l'Entretoise présente à son tour la saison estivale de **la cantine associative et ses animations socio-culturelles** à Barjols

Une vidéo est projetée pour illustrer les activités et les événements organisés autour de la cantine associative durant tout l'été par l'association, disponible sur le drive via le lien suivant : https://drive.google.com/file/d/1SPqAOgc_x_bQLSgL9-g3g6PKFwkOcmw4/view?usp=drive_link

Lisa DUTEIL, coordinatrice de l'association, poursuit la présentation du lieu, situé dans le jardin de l'ancienne tannerie Plauchud, et de ses activités. Le principe premier est le mélange du public : on partage les tables, et cela permet de créer du lien entre les gens y compris intergénérationnel.

La saison 2025 a été marquée par une programmation culturelle riche et variée, avec des spectacles, des concerts, des ateliers et des temps festifs. A noter des activités tournées vers la jeunesse, avec notamment du théâtre. Et des soirées festives le jeudi, qui ont été un réel succès. La cantine va fermer fin septembre pour une reprise de l'activité en mai prochain.

Pour la saison prochaine, d'autres ateliers sont en prévision, en collaboration notamment avec la Ruche aux Idées (Espace de vie sociale itinérant en milieu rural). L'association a par ailleurs développé une stratégie de communication via les réseaux sociaux, est en train de travailler à la création d'un site internet, a adhéré au réseau Sud tiers-lieux et souhaite enfin prévoir des actions dans l'année hors jardin.

Des questions sont posées par les membres du comité de programmation à la suite de la présentation :

F. Cornille : pourquoi les activités n'ont lieu que l'été et dans le jardin ?

⇒ Parce que le bâtiment est en attente de réhabilitation, rien ne peut se dérouler pour l'instant à l'intérieur des locaux.

MP. Emeric : Financièrement, comment vous allez pouvoir continuer les activités sans la subvention LEADER ?

⇒ L'aide va être répartie sur 2025-2026. Par ailleurs nous avons un projet de DLA (dispositif Local d'Accompagnement dans le secteur de l'économie sociale et solidaire). La subvention a permis d'ouvrir sur d'autres activités et financera de la formation qui va commencer très bientôt pour la cuisinière par exemple, soit après la fermeture de la saison.

F. Faissolle : Y a-t-il eu une augmentation de repas servis cette année ?

⇒ Oui le midi. Par contre nous avons tiré la conclusion qu'il faudrait revoir les jours d'ouverture pour la cantine, avec peu d'affluence le lundi par exemple, et beaucoup les jeudis, lors des événements festifs.

L'association Phylogenia à Fox-Amphoux est venue présenter l'ouverture du Dino Fox Muséo

Gérald LEMAITRE, président de l'association, accompagné de **Francine BEGOU PIERINI**, secrétaire, évoque l'inauguration du musée en juin dernier et le bilan de la fréquentation depuis (présentation disponible sur le drive via ce lien :

https://docs.google.com/presentation/d/1v4V1qzj5ISCvVTpeP4m4LMv8PsHS4QZm/edit?usp=drive_link&oid=108444267116472796121&rtpof=true&sd=true)

La subvention LEADER a permis de renouveler tout le matériel du musée qui n'était auparavant que du réemploi et du prêt d'autres musées. Ainsi toute une collection d'aquarelles a pu être réalisée, ainsi que des affiches et des vidéos. Et l'embauche d'une médiatrice de juin à septembre a été très précieuse également, d'autant qu'il s'agissait d'une étudiante très compétente en paléontologie. ET cela a permis d'étendre les horaires d'ouverture.

Ainsi alors qu'en 2024, 800 visites avaient été enregistrées, en 2025 sur les 3 mois d'ouverture avec cette nouvelle muséographie et les horaires élargis le musée a atteint 2 100 visiteurs.

Sur la subvention LEADER il reste encore des fonds et pour compléter le financement des postes de médiation, il y a les dons. De plus, l'idée est que les postes soient enfin pris en charge par la mairie de Fox-Amphoux et l'objectif serait d'employer quelqu'un à partir d'avril pour notamment gérer le flux d'un circuit touristique mis en place en collaboration avec le musée de Préhistoire de Quinson.

Enfin la création d'une autre association spécifique pour la gestion de la boutique du musée est une autre piste de développement du projet.

Après ces présentations et témoignages de porteurs de projets, l'équipe technique propose de terminer cette séance avec la projection d'une **vidéo de valorisation de projets soutenus par LEADER lors de la programmation 2014-2022** (disponible ici sur le drive : https://drive.google.com/file/d/1SznpoIA9J9QqL3CiZP5XbX61if65Mha5/view?usp=drive_link)

Ce petit film présente 3 témoignages de porteurs de projets de l'ancienne programmation maintenant achevée et a été réalisé par **Bastien PLOUVIER**, avec les fonds restants alloués à l'animation – fonctionnement du programme pour 2014-2022. Il est voué à promouvoir le programme LEADER en donnant des exemples de projets réalisés avec succès.

C'est un outil de communication pour notre GAL, et l'équipe technique reste disponible pour évoquer l'organisation de projections dans les structures représentées au sein du comité de programmation.

D'autres vidéos plus techniques qui expliquent la marche à suivre pour déposer et gérer un projet LEADER ont aussi été réalisées et sont disponibles sur le drive via les liens suivants :

La programmation 2023-2027 :

https://drive.google.com/file/d/1hyi1QWR50hB423UX8qpYbHzJkQQQyzY/view?usp=drive_link

J'ai un projet :

https://drive.google.com/file/d/11l-kLRjA5IPf25EirTdgH9tQpF16nXFJ/view?usp=drive_link

Les étapes d'un projet :

https://drive.google.com/file/d/1d-ZstdaxhI28p46YcoXIAMbtRRH6Dz9z/view?usp=drive_link

Les obligatoires publicitaires :

https://drive.google.com/file/d/1SyyHjFWWh4zsVM9-b7bZO5zA3t21jcEDs/view?usp=drive_link

La projection suscite quelques questions et réflexions :

F. Faissolle : Il serait peut-être pertinent d'imaginer une formule plus courte de cette vidéo afin de mieux coller au format des réseaux sociaux

⇒ Oui, c'est une idée à retenir, c'est tout à fait réalisable

M-N. Varlet : Le format présenté est par contre parfait pour une entrée en matière lors de présentation du programme LEADER à l'occasion de réunions publiques.

M. Basacco : En effet, cela permet de rendre plus digeste et accessible la présentation du programme par la force de l'exemple, nous ne manquerons pas de l'utiliser pour les futures réunions !

La séance est clôturée comme prévu à 12h et l'ensemble des membres du comité est invité à partager un pot convivial.